



# Conseil d'école du 1er mars 2016

## Procès Verbal

Monsieur Lhoste, directeur de l'école, ouvre la séance à 18h00.

### \*Point n° 1 Présentation du projet "MEDIATION PAR LES PAIRS"

Cf diaporama joint

Le dispositif "Médiation par les pairs" permet de gérer les petits conflits entre élèves qui nuisent à l'ambiance de l'école au quotidien.

Ce dispositif mis en place principalement en collège commence à se développer dans les écoles.

L'objectif est de mieux vivre ensemble au sein de l'école en responsabilisant les élèves, par l'écoute, le dialogue et la mise en mots afin d'obtenir une meilleure compréhension mutuelle, un apaisement, un accord en cas de conflit afin que celui-ci ne dégénère pas en violence, verbale ou physique, et ainsi de prévenir les incivilités.

Ce dispositif concerne à la fois le temps scolaire et le temps périscolaire (centre de loisirs, cantine, ateliers éducatifs)

### \*Point n° 2 Présentation des nouvelles mesures en matière de sécurité

Cf diaporama joint

L'objectif est de permettre à la communauté éducative d'acquiescer les bons réflexes en matière de sécurité. C'est un travail de long haleine qui doit être mené de manière réfléchie. Les exercices doivent être pensés et préparés avec les élèves afin d'éviter tout traumatisme.

### \*Point n° 3 Effectifs de l'école

Cf diaporama joint

Enormément de mouvements depuis le début de l'année scolaire. Depuis la rentrée de septembre, le directeur a enregistré l'admission de 40 nouveaux élèves et la radiation de 23 élèves.

Une ouverture de classe est demandée. Pour rappel, un poste a été supprimé en septembre 2015.

La quotité de décharge de direction est évoquée.

Si pas d'ouverture de classe, le directeur risque de perdre 2 journées de décharge par semaine. Il serait donc en classe deux jours par semaine et en décharge direction les deux autres jours au lieu d'une décharge complète actuellement et comme c'est le cas depuis la fusion des écoles en 2007. Cette situation inquiète la communauté éducative. Comment être directeur à mi-temps dans une école de 13 classes en REP avec un dispositif PMQC, un dispositif TPS, un Projet de Réussite Educative ?

Les opérations de Carte Scolaire sont en cours. Madame l'Inspectrice d'Académie devrait présenter les listes des mesures (ouvertures et fermetures de postes notamment) les 9 et 11 mars prochain.

### \*Point n° 4 Informations diverses

Cf diaporama joint

**-Bilan Classe de Neige** (Laurence Marchand)

Très bonne semaine pour les enfants malgré le manque de neige (1 jour sans neige, 2 jours de ski de fond, 2 jours de ski de piste). Gros efforts des directeurs du centre pour rendre le séjour agréable. Il serait bon de mener une réflexion avec les élus municipaux sur le choix de la station qui, de par sa très faible altitude, ne présente pas beaucoup de garanties sur la présence de neige.

**-Bilan LOTO** (Laurence Marchand)

Belle réussite, salle comble, participants satisfaits.

Dépenses= 2004,17 €

Recettes=4474 €

soit un bénéfice de 2 469.83 €

(environ 190€ pour chaque classe)

**-Spectacles financés par la Ville de Migennes**

Programme réparti sur toute l'année scolaire. Chaque classe de Migennes assiste à un spectacle. C'est Isabelle Léon, la coordinatrice REP qui coordonne l'organisation. Merci à elle car la tâche n'est pas simple.

Les coopératives scolaires doivent compléter le financement qui ne couvre pas totalement le coût des spectacles.

**-Spectacle « La Mère l'Oye » offert par l'Ecole de Musique**

Remerciements à l'Ecole de Musique du Migennois qui propose gratuitement un spectacle à chaque classe élémentaire de Migennes (à l'Escale les 10 et 11 mars).

**-Projet THEA (cycle 3) - 19, 23 et 24 mai**

Les 4 classes du cycle 3 se sont engagées dans un projet Théâtre sur l'année. Ce projet est cofinancé par l'OCCE et la Coopérative Scolaire. Un acteur et metteur en scène vient en classe travailler une dizaine d'heures avec chaque classe sur la création d'un spectacle théâtral. Il y a 11 classes sur le département engagées dans ce même projet qui travaillent sur des pièces du même auteur. Les classes se retrouvent par groupe de 3 les 19,20,23 et 24 mai pour donner une représentation de leur pièce, soit au Théâtre Perché à Briennon, soit sur une autre scène dont le lieu n'est pas encore confirmé (Joigny?).

Les décors et accessoires vont être réalisés par d'autres enfants dans le cadre d'un atelier éducatif mené par l'ACLM.

**-P'tit tour USEP à vélo - le 20 mai (3 classes) entre Migennes et la Celle Saint Cyr et le 1<sup>er</sup> juin (2 classes) entre Decize et le circuit automobile de Magny-Cours (58).** Pour cette étape nationale du P'tit Tour USEP qui fête ses 25 ans, les élèves se rendront en bus à Decize. La question du transport des 60 vélos est encore à l'étude, Monsieur le Maire de Migennes ayant informé l'école que la ville de Migennes n'est pas en mesure d'assurer ce transport. Un parent d'élève propose d'utiliser sa grande camionnette. Un autre va demander à son patron s'il peut emprunter un camion de la société. Le service des sports du Conseil Départemental sera contacté. Les clubs cyclotouristes du secteur seront sollicités.

**-Projet de Classe artistique (Florence Bounon) - 23 et 24 mai**

Dans le cadre du crédit "classe artistique" (2 900 €) inscrit au budget communal dont bénéficie notre école pour 2016, la classe de CE1/CE2 de madame BOUNON a un projet de voyage sur deux jours pour visiter des châteaux de la Loire. Le coût du projet qui est en train d'être affiné s'élève à environ 4000 €. Le complément financier sera assuré par la Coopérative Scolaire, le Fonds de Renaissance de l'Ecole Marcel-Pagnol (créé après l'incendie de 2012 pour recueillir les dons des particuliers ou des entreprises) et une participation symbolique des familles.

**-Kermesse - 11 juin**

Sur les mêmes bases que l'an dernier avec un spectacle de danse.

**\*Point n° 5 Questions diverses**

Aucune question écrite n'a été adressée préalablement.

Questions orales des représentants des parents d'élèves

\*Qu'en est-il de la reconstruction de l'école ?

↳ En l'absence de représentant de la Ville, le directeur de l'école indique que Monsieur le Maire de Migennes a précisé lors de ses vœux aux Migennois que 400 000 € ont été provisionnés au budget 2016 et qu'ils s'ajoutent aux 500 000 € provisionnés en 2015. Aucune date de début ou de fin de travaux n'a été donnée.

\*A-t-on des nouvelles de la mairie concernant le démontage des palissades ?

↳ En l'absence de représentant de la Ville, le directeur de l'école indique qu'il y a quelques semaines, madame l'Adjointe aux Affaires scolaires lui a indiqué que cela était toujours à l'étude, le premier devis ayant été jugé trop onéreux.

\*Y aura-t-il une réunion avec les parents pour préparer la kermesse ?

↳ Oui, mais la date n'est pas arrêtée.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Lhoste lève la séance à 19h30.

La prochaine réunion du Conseil d'Ecole est fixée au **mardi 7 juin 2016 à 18h00.**